

Lionel Talon à propos de WeLovEya 2026

P.05

« … continuer à offrir ce spectacle de qualité… »

Gaskiyani info

«La vérité de l'Information»

Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité - N°0639 du Jeudi 12 Novembre 2026

Ouverture du marché de gros d'Akassato

Cap sur début 2027

P.05

Techniciens aux pôles et solutions pour les coupures d'électricité

P .04

Wilfried Houngbédji rassure sur deux dossiers sensibles



Circulaire pour assainir l'école

P. 11

Clément Kouchadé dit stop aux frais imposés



Dadah Bokpè Houézrèhouèkè

P.08

« Début et fin de la liberté »



Guy Mitokpè officialise son adhésion au Bloc Républicain

P. 10

Le Cheval Cabré gagne un leader





Paix, gouvernance et souveraineté

P. 2 & 6

La vision de l'UNDR pour le Tchad post-transition

AFRIQUE

Lisez-nous sur "www.gaskiyani.info"

Paix, gouvernance et souveraineté

La vision de l'UNDR pour le Tchad post-transition

Alors que le Tchad poursuit sa phase post-transition, les défis liés à la paix, à la gouvernance et à la cohésion nationale demeurent au cœur du débat public. Dans cet entretien, Célestin Topona Mocnga, secrétaire exécutif de l'UNDR, appelle au respect des accords de paix, plaide pour une meilleure gouvernance territoriale et réaffirme le soutien de son parti aux efforts visant à préserver la stabilité du pays. Il revient également sur les relations du Tchad avec ses voisins et sur l'évolution de ses partenariats internationaux dans un contexte régional en pleine recomposition.



« Le Tchad a aujourd'hui l'occasion de se redresser après le Dialogue national, mais cela ne sera possible qu'avec la paix, la bonne gouvernance et le respect des engagements pris. » Préserver les acquis de la paix

Gaskiyani Info : Après plusieurs mois d'accalmie, les combats ont repris à Miski (dans le nord du Tchad) entre l'armée tchadienne et le comité d'autodéfense. Cette résurgence des violences traduit-elle, selon vous, l'échec du processus de paix ?

Célestin Topona Mocnga : Aucun Tchadien ne devrait entraver le difficile processus de paix qui a cours au Tchad depuis la fin de la transition politique, dont l'UNDR était l'un des partis politiques promoteurs. La paix n'a pas de prix, comme cela est admis partout dans le monde. J'ose espérer que ce qui se passe à l'extrême nord du Tchad n'augure pas un nouveau foyer de guerre civile avec son lot de destructions humaines et matérielles.

Je lutte avec mon parti pour que les engagements signés de commun accord entre les parties en présence soient strictement respectés. Pour cela, la médiation de la République, qui est au centre de la signature de ces accords âprement négociés, doit tout faire pour que la tension baisse, que ce soit à Miski ou ailleurs, et que le Président de la République puisse s'investir personnellement pour empêcher des affrontements militaires. L'idée de l'échec du processus de paix engagé en 2025, comme vous le dites, ne m'effleure même pas. Il nous faut absolument réussir à appliquer les accords.

Gaskiyani Info : L'accord de paix signé en avril 2025 devait ouvrir la voie à un règlement durable du conflit. Avec le recul, pourquoi n'a-t-il pas permis d'éviter cette nouvelle flambée de violences ?

Célestin Topona Mocnga : Il suffit aux Tchadiens de se ressourcer dans la lecture des décisions du Dialogue national inclusif et souverain de 2022. Aux gouvernants, il est demandé de les appliquer. Les accords que vous rappelez découlent des débats profonds qui ont été organisés et menés à bien pendant le Dialogue. Les règlements politiques des questions conflictuelles devraient s'obtenir dans un esprit de patriotisme, car notre pays ne peut plus survivre à un autre cycle de violences armées. Comme on le voit, l'affaire est prise en main par le Maréchal Mahamat Idriss Déby Itno et tout son gouvernement, et je pense que la confiance va revenir entre les partenaires de l'accord d'avril 2025 et que le calumet de la paix pourra enfin être fumé par tous.

Gaskiyani Info : Au-delà des affrontements, la crise de Miski ne révèle-t-elle pas des difficultés plus profondes de gouvernance et de gestion des revendications locales dans certaines régions du pays ?

Célestin Topona Mocnga : La question de la répartition équitable des ressources nationales entre les Tchadiens est une problématique qui menace la paix dans le pays. Ce sont les revendications locales cumulées qui constituent les problèmes du pays. Il faut chercher à les régler dans la mesure du possible afin que le sentiment d'injustice sociale ne prenne pas le dessus, afin que l'on ne constate pas de manière criante que la majorité des citoyens est exclue des retombées des ressources nationales qui sont, par essence, la propriété de l'ensemble du peuple tchadien pour son bien-être socio-économique. Ce qu'il faut éviter aussi, c'est le caractère exclusif des revendications qui peuvent déraper par rapport aux lois et règlements de la République. Personne au Tchad ne peut s'en sortir sans dialogue sur tous les sujets qui opposent les citoyens. Pour l'UNDR, dont le credo politique est bien connu, le chef de l'État peut créer les conditions pour maintenir la paix retrouvée et je salue ce qu'il est en train de faire pour cela. Il n'y a pas de problème sans solution.

Gaskiyani Info : Les conflits entre agriculteurs et éleveurs, ainsi que les conflits communautaires, continuent de faire des victimes dans plusieurs provinces du Tchad. Pourquoi les mécanismes de prévention et de règlement de ces conflits peinent-ils à produire des résultats durables ?

Célestin Topona Mocnga : Ce serpent de mer que sont les conflits auxquels vous faites allusion ne doit pas nous arrêter dans notre quête de la coexistence pacifique dans le pays. L'État régalien ne doit en aucun cas faiblir devant le défi lancé par les forces obscures qui les alimentent.

L'administration territoriale mérite une prise en main vigoureuse parce qu'une partie des problèmes générés par ces conflits proviennent de certains responsables locaux dont l'incompétence avérée n'est pas acceptable. La nomination dans les provinces de personnes se révélant davantage préoccupées par leurs intérêts personnels constitue un important facteur d'incitation aux conflits qui ensanglantent inutilement nos communautés. À l'UNDR, nous avons toujours lutté pour que l'on place l'homme ou la femme qu'il faut à la place qu'il ou elle mérite.

Gaskiyani Info : Quelles mesures devraient être prises en priorité pour empêcher que ces violences communautaires ne deviennent un facteur permanent d'instabilité ?

Célestin Topona Mocnga : Des mesures fortes traduisant la volonté politique du pouvoir d'assainir ce climat doivent être prises. Par exemple, il faut réfléchir à la nécessité de privilégier le retour des administrateurs civils à la tête des provinces et que les éléments de défense et de sécurité soient placés sous la responsabilité des responsables locaux afin d'assurer l'ordre dans le Tchad profond. Les conditions permettant de gérer le potentiel de l'élevage et de l'agriculture doivent être rendues effectives par des textes qui les réglementent, tels qu'ils ont été discutés pendant le Dialogue national. Aujourd'hui, des officiers généraux de l'armée ou d'autres corps des forces de sécurité ont été décriés dans la gestion de certaines provinces où ils sont à la fois propriétaires de têtes de bétail et d'hectares de terres agricoles. Ils sont juges et parties dans le règlement des litiges et contribuent, en réalité, à envenimer le climat intercommunautaire. Je ne dis pas que tous sont impliqués dans cette crise, mais, d'après ce qui nous revient de l'arrière-pays, une bonne partie des préfets, sous-préfets et autres chefs militaires ne joue guère le rôle de garant de l'entente entre les administrés. Le Tchad ne peut continuer à être pris dans ce cycle infernal. L'École nationale d'administration a formé et continue de former des femmes et des hommes censés être mis à la disposition de nos provinces. Il faut les y nommer au lieu d'imposer des personnes qui, visiblement, n'ont cure ni de la paix ni de la concorde nationale.

Quant à la classe politique dans son ensemble, la démocratie, c'est le respect des principes qui régissent un pays justement parce qu'il se veut démocratique. Elle doit également respecter les règles de cohabitation intercommunautaire en ne soufflant pas sur les braises des tensions sociales entre populations. Sans une administration territoriale bien gérée, il n'existe pas d'entité qui s'appelle le Tchad.

Gaskiyani Info : En lançant une tournée sécuritaire, le Maréchal a-t-il fait le bon choix ?

Célestin Topona Mocnga : Le président Mahamat Idriss Déby Itno, comme tout dirigeant responsable, est à l'écoute de ses concitoyens. Ce que vous entendez sur la situation au Tchad, même si son ampleur est parfois

Suite à la page 6

Imprimerie dracaena

RCCM RB/COT/18 B 21908 - IFU 3201810338436

Offset - Flashage - Sérigraphie - Cachets - Réliure

Péliculage Bache - Impression sur Tee-shirt

Zogbo non loin du CEG
à côté de l'école Technique
CERI FORMATION

96 87 84 35

POLITIQUE

Techniciens aux pôles et solutions pour les coupures d'électricité

Wilfried Léandre Houngbédji rassure sur deux dossiers sensibles

Mercredi 11 novembre 2026, au siège du média Africaho à Cotonou, Wilfried Léandre Houngbédji, ministre et porte-parole du gouvernement du Bénin, a rencontré les professionnels des médias. Deux grands sujets ont dominé les échanges. D'un côté, la réforme des pôles de développement territorial et la nomination prochaine des délégués régionaux. De l'autre, les coupures d'électricité qui pèsent sur le quotidien des Béninois depuis plusieurs semaines. Sur les deux dossiers, le porte-parole a donné des précisions.

La réforme des pôles de développement territorial avance au Bénin. Les 77 communes du pays sont désormais réparties en six pôles régionaux. Après le découpage, le pays passe à la mise en œuvre. Le public attend maintenant la nomination des délégués régionaux et les profils retenus suscitent beaucoup d'intérêt. Wilfried Léandre Houngbédji a indiqué la direction choisie. Selon lui, le président Romuald Wadagni ne veut pas politiser cette réforme. « Les pôles de développement ne seront pas sujet à la politique », a-t-il déclaré. Le chef de l'État privilégiera des profils techniques et compétents. La priorité sera donnée à la capacité de travail et à l'expérience. Le ministre a donné un exemple clair. « Si vous êtes un ancien député par exemple, militant d'un parti connu, il ne vous mettrait pas à la tête d'un pôle. Mais si vous êtes un technicien réputé, même de l'opposition, et qu'il considère que vous avez le profil et que vous êtes bon, il vous nommerait à la tête d'un pôle. Parce que vous êtes béninois et que vos compétences peuvent être utiles au développement du pays », a-t-il expliqué. Ce message insiste sur le talent et sur l'utilité pour la nation.



Sur le calendrier, le ministre reste prudent. Il ne donne pas de date précise mais se montre rassurant. Il pense que les nominations pourraient intervenir lors de la prochaine session du Conseil des ministres, prévue le 2 décembre 2026. Cette annonce entretient l'attente et montre que la réforme entre dans une phase concrète. Le gouvernement veut avancer sans précipitation et choisir des personnes capables de produire des résultats.

La création des pôles de développement est une réforme importante du candidat Romuald Wadagni, élu le 12 avril à la présidence de la République. Elle vise à rapprocher l'action publique des citoyens. Elle doit aussi stimuler l'économie locale et mettre en valeur les atouts de chaque zone. Chaque pôle repose sur quatre axes majeurs. Il y a l'industrie, avec au moins une industrie structurante visée, le tourisme, l'innovation et l'agriculture. Ces axes doivent donner un nouveau souffle aux territoires, créer des emplois et attirer des investissements. Pour diriger le secrétariat permanent du Comité national de pilotage des pôles de développement territorial, le chef de l'État a choisi Damien Mama, professionnel du développement international qui occupe le poste de représentant du secrétaire général de l'ONU en RDC. Son expérience donne un signal fort et montre que la compétence reste au centre du dispositif. Le pays attend désormais les noms des délégués régionaux et cette étape sera suivie avec attention. Elle dira si la priorité donnée aux techniciens se confirme dans les faits.

Coupures d'électricité

L'autre dossier abordé lors de la rencontre concerne l'électricité. Depuis quelques semaines, les coupures d'électricité pèsent sur le quotidien des Béninois. Elles s'expliquent en partie par les difficultés d'approvisionnement venues du Nigeria. Le Bénin ne produit pas encore assez d'électricité pour couvrir tous ses besoins. Il complète donc sa production nationale par des achats auprès de fournisseurs extérieurs, notamment au Nigeria et au Ghana. Mais ces derniers temps, les installations du fournisseur nigérian connaissent des dysfonctionnements. Ces pannes réduisent les quantités d'énergie livrées. « Notre fournisseur, du côté du Nigeria en particulier, a des soucis, ces dernières semaines, avec ses installations », a expliqué Wilfried Houngbédji. Selon lui, cette situation justifie « les longues coupures que nous observons actuellement et auxquelles nous n'étions plus habitués ».

Le porte-parole du gouvernement a précisé que la production nationale couvre environ 40 % des besoins, tandis que les 60% restants doivent provenir de l'extérieur. Or, le Bénin ne reçoit actuellement pas les volumes attendus. Les difficultés pourraient durer encore quelques mois, le temps que les installations du fournisseur retrouvent leur fonctionnement normal.

Face à cette situation, le gouvernement assure ne pas rester les bras croisés. Suivant les instructions du chef de l'État, le ministre de l'Énergie travaille avec ses équipes à la recherche de sources alternatives d'approvisionnement. L'objectif est de trouver des solutions d'appoint capables de réduire les perturbations en attendant le rétablissement des livraisons habituelles. « Le ministre de l'Énergie travaille à vous mettre sur la table des productions alternatives qui nous conviennent, nous sont supportables et nous permettent de satisfaire les attentes de nos populations », a rassuré Wilfried Houngbédji.

À plus long terme, l'exécutif mise sur le renforcement des capacités nationales de production. Le projet de centrale électrique de Dogo-Bis, dont les financements seraient désormais mobilisés, entre dans cette perspective. Les équipes chargées de sa mise en œuvre sont en cours de recrutement et d'installation. En attendant ces nouvelles capacités et le retour à la normale chez les fournisseurs étrangers, les populations restent confrontées aux perturbations. Pour le gouvernement, l'urgence est de trouver des solutions permettant de réduire les coupures et de sécuriser davantage l'approvisionnement électrique du pays.

Damien TOLOMISSI

Cotonou

Deux jours pour découvrir la Journée verte, gratuitement

Du vert, des découvertes et aucun frais d'entrée. Les 13 et 14 novembre 2026, le Palais des Congrès de Cotonou accueille la Journée verte, un rendez-vous initié par l'Agence nationale du paysage (ANAP) et consacré au paysage, à l'environnement et au cadre de vie. L'accès est annoncé libre et gratuit pour tous : familles, jeunes, curieux et professionnels.

Cette première édition veut faire de la place au grand public. Les visiteurs pourront explorer le Village Vert, participer aux rencontres et flâner dans un marché dédié aux végétaux. Installé sur près de 10 000 m² sur l'esplanade du Palais des Congrès, ce village réunira pépiniéristes, fleuristes et professionnels du végétal. L'occasion de découvrir leurs produits et d'acheter plantes et fleurs, sans avoir à payer de billet d'entrée. Le programme démarre dès le 13 novembre avec l'ouverture officielle du Village Vert, une keynote inaugurale, de grands panels et une conversation autour de la formation et des métiers du paysage. Démonstrations, rencontres et marché végétal compléteront cette première séquence. Les soirées promettent aussi leur lot d'animations. Une expérience « sunset village » est annoncée avec contes, sketchs, chants, danses et prestations musicales. Le 14 novembre, place à la grande finale de Green Social, puis à une soirée festive rythmée par des performances de Hypemen, des percussions et des DJ sets. Le 14 novembre sera également tourné vers les familles. Le Village Vert restera accessible au public, avec des ateliers pour enfants, des démonstrations de métiers et des séances de sensibilisation. Rendez-vous dès 9 heures au Palais des Congrès de Cotonou.



À travers cette programmation gratuite, la Journée verte entend faire découvrir les métiers du paysage et encourager les échanges autour des pratiques qui améliorent le cadre de vie. Le public pourra accéder sans frais à l'ensemble des espaces et animations annoncés.

André Mariano TOHIO

SOCIETE

Lisez-nous sur "www.gaskiyani.info"

Lionel Talon à propos de WeLovEya 2026

« … continuer à offrir ce spectacle de qualité… »

La conférence de presse de WeLovEya édition 2026 a présenté les contours d'un événement attendu les 26 et 27 décembre 2026. La Place de l'Amazone deviendra, pour deux jours, la plus grande salle de concert à ciel ouvert d'Afrique. Une programmation exceptionnelle, une ambiance survoltée et une expérience unique sont promises au public.

Le promoteur Lionel Talon a ouvert les échanges avec ambition. « L'idée, c'est vraiment de continuer à s'améliorer, de montrer qu'on peut, au Bénin et ailleurs en Afrique, faire des événements qui n'ont absolument rien à envier au reste du monde. » Il a ajouté : « On veut pouvoir faire venir des artistes de tous horizons pour qu'ils puissent performer et offrir leur talent à la jeunesse béninoise. » Pour lui, la priorité reste la jeunesse. « La première ambition, c'est vraiment de continuer à grandir, de continuer à offrir ce spectacle de qualité à nos jeunes et à les inspirer, leur montrer que tout est possible. » Il a insisté : « Même depuis chez nous ici, ce petit pays, on peut rêver grand et on peut faire de grandes choses. » Et de lancer : « Nou, on veut vraiment emmener le monde entier au Bénin. » Les partenaires sont salués. « Ils y ont cru dès le début et, chaque année, ils ont souhaité renforcer leur accompagnement de ce beau projet. Ça prouve qu'on fait vraiment les choses bien. Aujourd'hui, on est une vitrine, non seulement pour la destination Bénin, mais on espère être aussi une vitrine pour ces marques qui nous accompagnent. Notre jeunesse est pleine de potentiel et nous voulons lui offrir le meilleur justement pour l'avenir. »





Moussa, co organisateur du festival, a détaillé les tickets. « Concernant les tickets et les différentes catégories, il n'y a pas eu de changement majeur. Les tarifs des catégories Standard, Première et VIP restent identiques. Le ticket commence à 10 000 FCFA pour les deux jours du festival. Nous avons ensuite les catégories supérieures, notamment à 50 000 FCFA en Première, ainsi que les autres catégories. » Il a précisé : « Il n'y a donc pas eu d'évolution notable sur les tarifs, sauf au niveau de la catégorie Élite. Globalement, les prix des différentes catégories restent les mêmes depuis la première édition du festival WeLovEya. » Il a poursuivi : « Les établissements hôteliers et les autres hôtels jouent le jeu et nous accompagnent pour pouvoir montrer la meilleure face possible de la ville de Cotonou et du Bénin. » Les partenaires dira-t-il ont une importance « qui nous permet de concrétiser les idées qu'on a en tête. Leur accompagnement nous permet de faire grandir le projet, de nous autonomiser et de voir toujours plus loin. » Khalid Waliou, aussi co organisateur, a évoqué l'expérience. « On aura un décor très immersif », a-t-il indiqué. En termes d'accès, souligne-t-il « ça va être beaucoup plus fluide grâce à une nouvelle technologie, parce que les longues attentes sont une plainte qui revient souvent. » Pour cette édition, « ça ne va pas être seulement un festival. On va également nous impliquer dans des soirées. On vous donne rendez-vous les 26 et 27 décembre. »

La conférence s'est achevée sur un appel à vivre deux jours inoubliables. Les organisateurs promettent une organisation plus fluide et une expérience mémorable. WeLovEya 2026 veut confirmer son rang et prouver que le Bénin peut accueillir les plus grandes fêtes

Damien TOLOMISSI

Ouverture du marché de gros d'Akassato

Cap sur début 2027

Le marché international de gros d'Akassato accueillera ses premiers exploitants au début de l'année 2027. L'échéance, rapportée par Radio France internationale, redonne souffle à une infrastructure longtemps attendue. Éric Akouté, Directeur général de l'Agence de promotion des investissements et des exportations du Bénin, a donné des précisions sur les préparatifs.

« Les infrastructures sont déjà sur place. On est en train de recruter les exploitants parce qu'il y a tout un écosystème qui doit travailler ensemble, qui doit vivre ensemble et qui doit collaborer », a-t-il déclaré. En effet, implantée au nord de Cotonou, la plateforme entend transformer la manière dont les denrées alimentaires circulent. Transport, entreposage et préservation : chaque étape est repensée afin de rendre l'approvisionnement plus fluide et de dynamiser les échanges au Bénin comme dans la sous-région. Pour concrétiser cette vision, le pays s'appuie sur le savoir-faire du marché international de Rungis, situé près de Paris. Ce partenariat dépasse largement la construction des bâtiments. Il englobe l'organisation, les procédures et les modèles de gestion. « Les règles, les modes opératoires, les modèles de gestion, on y travaille. Il y a des réunions. Et donc c'est justement ce genre d'expertises qui nous permet de ne pas répéter les erreurs des uns et des autres dans le passé. Donc, on achète le passé pour pouvoir être dans le présent aujourd'hui », confie Éric Akouté. Les installations reflètent cette ambition. Huit pavillons servent à la vente et au stockage des produits frais, six sont réservés aux marchandises sèches et deux disposent d'équipements pour la conservation au froid. Cette disposition prolonge la fraîcheur des aliments, limite les pertes et facilite l'acheminement vers les différents circuits de distribution. Reste la question du calendrier, qui a déjà tant fait parler. Dès 2025, rappelle Libre Express dans sa publication, les annonces se sont succédé. Le 28 mars 2025, la ministre de l'Industrie et du Commerce, Alimatou Shadya Assouma, promettait une ouverture au public le 31 décembre de la même année. « Le marché de gros d'Akassato sera opérationnel, exploité, installé. Donc, le 31 décembre 2025, il n'y aura plus de marchand à Dantokpa. Le quartier peut continuer de s'appeler Dantokpa, mais ce ne sera plus le marché de Dantokpa », déclarait-elle. Puis les dates ont glissé. En août 2025, Eunice Loisel Kiniffo, Directrice générale de l'Agence nationale de gestion des marchés, évoquait les premiers jours de janvier 2026. Le gouvernement fixait ensuite officiellement l'ouverture au 15 janvier 2026, avec un transfert des commerçants du 5 au 15 janvier. En mars 2026, une nouvelle conférence de presse annonçait l'exploitation du marché rebaptisé Tokpa Daho pour le 16 mai 2026. La promesse, encore une fois, n'a pas tenu. L'échéance de début 2027 prolonge donc une série de



rendez-vous manqués depuis mars 2025. Mais elle porte une promesse plus large, celle d'un commerce mieux organisé, d'une chaîne alimentaire plus solide et d'un Bénin qui transforme son potentiel en réalité. Akassato n'est plus seulement un chantier. C'est un horizon.

Arnaud ACAKPO (Coll)

exagérée, notamment sur les réseaux sociaux, mérite une prise en charge rapide. Face à certaines faiblesses constatées dans la gestion territoriale et décriées par les observateurs nationaux, y compris l'UNDR, il était temps que le premier des Tchadiens tape du poing sur la table.
Personnellement, j'aurais souhaité que l'action gouvernementale maîtrise davantage les facteurs de troubles qui, visiblement, donnent à certains l'impression qu'ils ont un boulevard devant eux pour mettre à mal la paix retrouvée. En tant que garant constitutionnel de l'État de droit, le président de la République est pleinement dans son rôle lorsqu'il met un holà au désordre. La fermeté affichée actuellement dans les provinces doit être vigoureusement saluée. Force doit rester à la loi et au respect de l'ordre républicain.

Gaskiyani Info : Entre les défis sécuritaires, les difficultés économiques et les attentes sociales croissantes de la population, quel est aujourd'hui, selon vous, le principal défi auquel le Tchad est confronté ?
Célestin Topona Mocnga : Le grand défi pour le Tchad post-transition reste simplement la bonne gouvernance qui, forte des discussions politiques de haut niveau du Dialogue national, doit être réaffirmée avec encore plus de force.
Les indices encourageants de la gestion du pays existent, notamment en ce qui concerne l'apaisement du climat politique. Il faut que le Président de la République soit ferme envers ceux ou celles qui œuvreraient à replonger le Tchad dans un autre gouffre. Je veux parler des prévaricateurs de la République. Il n'y a pas seulement le maintien du climat sécuritaire qui, d'ailleurs, s'améliore chaque jour. Il faut véritablement tracer la voie du développement du pays. Mais si les conflits armés, donc la violence, perdurent, les difficultés économiques s'accroîtront elles aussi inévitablement.
C'est pourquoi l'UNDR estime que le Tchad a bel et bien l'occasion de se redresser après le Dialogue national. Que ceux qui pensent le contraire me le démontrent. Au final, si les actes de violence et d'intolérance persistent, je crains que tous les efforts consentis par les personnes de bonne volonté ne nous ramènent à la case départ. Ce serait dommage pour notre pays.

Gaskiyani Info : Le Niger accuse le Tchad d'être impliqué dans une attaque de drone survenue le 24 octobre dans la région d'Agadez et a saisi plusieurs instances internationales. Quelle est la réaction de votre parti face à ces accusations ?
Célestin Topona Mocnga : Sincèrement, je ne crains pas que le Tchad, qui est occupé à régler ses propres problèmes, puisse avoir l'idée d'en créer à un autre pays. À ce sujet, l'UNDR réaffirme son soutien total aux autorités tchadiennes.
Bien sûr, la gestion de nos frontières n'est pas facile, entourés que nous sommes par des États qui sont eux-mêmes confrontés à des troubles internes parfois armés. Peut-être que l'imbrication socio-culturelle des populations de nos six frontières terrestres mériterait d'être mieux contrôlée, mais je ne pense pas que le Tchad nourrisse une quelconque volonté de déstabiliser un pays voisin. Dans tous les cas, nous attendons des preuves tangibles des accusations du pays frère qu'est le Niger contre le Tchad. Sans ces preuves, nous soutenons fermement notre gouvernement et demandons à tout le peuple tchadien d'être vigilant pour sa propre sécurité.





Gaskiyani Info : Cette affaire intervient dans un contexte régional déjà marqué par des tensions et des recompositions géopolitiques. Faut-il craindre une dégradation durable des relations entre N'Djamena et Niamey ?
Célestin Topona Mocnga : Pour quel intérêt le Tchad s'engagerait-il dans une quelconque dégradation de ses relations séculaires avec le Niger ?
Le Maréchal Mahamat Idriss Déby Itno a démenti formellement ce qu'on reproche au Tchad. Nous sommes d'avis que le contexte régional n'invite pas réellement à un grand optimisme quant à tout ce qui s'y passe avec les recompositions géopolitiques, comme vous le dites. Mais le Tchad vit et doit vivre sa souveraineté selon sa propre vision.
Dans tous les cas, l'UNDR, qui appartient à la mouvance présidentielle, n'entrevoit aucune volonté de notre pays de s'ingérer dans les affaires d'autrui. S'il devait y avoir une dégradation des rapports entre les deux pays, ce qui me semble pour le moment improbable, elle ne viendrait certainement pas du Tchad.

Gaskiyani Info : Les autorités nigériennes ont également évoqué une possible implication de la France. Comment analysez-vous cette dimension internationale de la crise ?
Célestin Topona Mocnga : Vous savez, ces derniers temps, c'est la nouvelle trouvaille que certains nouveaux « stratèges » politiques africains ont choisie pour se défausser sur la France. La position de mon parti à ce sujet est claire : cessons de refiler à d'autres pays nos propres turpitudes. Que ce soit dans la région du Sahel ou dans d'autres parties de l'Afrique, il est question que chacun prenne ses responsabilités pour juguler ses difficultés internes.
Chaque pays gère ses relations selon ses intérêts régionaux, continentaux et mondiaux. Bon vent à ceux qui ont découvert une nouvelle idéologie, mais ce que l'UNDR leur demande, c'est de bien calibrer leur nouvelle stratégie sans faire d'amalgame avec tout le monde. Bien sûr, nous ne souhaitons aucune crise internationale. Ceux qui la souhaitent n'ont qu'à nous convaincre.

Gaskiyani Info : Selon des informations relayées par TV5 Monde, deux avions de chasse Mirage français et une trentaine de militaires français devraient être redéployés au Tchad depuis le Gabon. Quelle lecture faites-vous de ce redéploiement ?
Célestin Topona Mocnga : J'ai écouté comme vous cette nouvelle. Mais le Tchad s'est-il coupé de la France, même s'il a réajusté ses rapports avec elle pour défendre ses intérêts majeurs ? Je ne suis pas dans les secrets des dieux. Cette question peut être directement posée aux hautes autorités tchadiennes. Ce que je peux vous affirmer, c'est que le Tchad a sensiblement revu certaines modalités de sa coopération militaire, puisque c'est cela qui focalise l'attention. Pour le reste, chaque pays doit appréhender l'exercice de sa souveraineté selon ses intérêts.

Gaskiyani Info : À l'heure où plusieurs pays du Sahel redéfinissent leurs partenariats stratégiques, la coopération militaire avec la France demeure-t-elle un atout pour le Tchad ou est-elle devenue un sujet de controverse ?
Célestin Topona Mocnga : Je ne peux parler qu'au regard de la vision de mon parti. Que plusieurs pays du Sahel redéfinissent leurs partenariats stratégiques, c'est normal, et cela ne veut pas dire que le Tchad doit les imiter. La notion de souveraineté se décline différemment selon les pays. Je n'ai pas connaissance d'une dégradation vertigineuse des rapports entre la France et le Tchad.

Gaskiyani Info : Plus largement, comment le Tchad peut-il préserver sa souveraineté tout en maintenant les partenariats internationaux nécessaires à sa sécurité et à son développement ?
Célestin Topona Mocnga : Les Tchadiens seuls peuvent décider de se positionner stratégiquement par rapport à l'évolution de l'Afrique et du monde. Concernant les problématiques sécuritaires et militaires, le pays a traversé des épisodes difficiles avec plusieurs années de guerre et ses relations de coopération avec la France comme avec d'autres puissances ont connu des mutations.
Pour son développement, le multilatéralisme est nécessaire dans la coopération avec les autres pays. Par les temps qui courent, il faut s'adapter aux réalités du moment. Il n'y a aucune controverse à alimenter au sujet des rapports du Tchad avec la France.

Propos recueillis par Adrien Wangbaré

Lisez-nous sur "www.gaskiyani.info"

URGENCES

OPT Renseignements.....112
OPT International.....110
OPT Interurbain.....115
Actel.....114
Dérangement.....119
Police Secours.....117
Sapeurs Pompiers.....118
Brigade des Mineurs.....160
Ambulance.....21 301 760/21 300 506
SBEE Dépannage.....21 312 410
Météo.....21 301 402
CNHU H.K. Maga.....21 300 155
HOMEL Lagune.....21 313 128
Hôpital El-Fateh.....20 246 124
Jacquot-Psychiatrique.....21 301 044
Hôpital de Natitingou.....23 821 232
Centre Lazaret.....21 331 827
CHD Porto-Novo.....20 213 590
Hôpital de Djougou.....23 800 140
Centre Médical Parakou.....23 610 134
CHD Borgou.....23 610 721
Service National Paludisme.....21 330 891
Hôpital de Ouidah.....21 341 010
CHD Abomey.....22 500 061
SAMU.....20 212 266 (PN) / 21 307 336 (CTN)
CHD/MONO Lokossa.....22 411 590
Clinique «le Bon Samaritain».....21 300 510
Clinique Boni d'Akpakpa.....21 331 437/ 21 330 640
Clinique «Les Grâces» Bd Roi Guézo.....21 321 171
Clinique «La Providence».....21 323 534
Clinique Polyvalente «Mahuna».....21 301 435
Clinique Ophtamologique «La lumière».....21 300 488
Clinique Centrale.....21 321 997
Clinique «Maranatha».....21 311 967
Polyclinique «Zone des Ambassades».....21 333 030

PHARMACIES

Pharmacie VIE & SANTE.....21 311 988
Pharmacie PRINCIPALE.....21 313 215
Pharmacie ROND POINT.....21 302 709
Pharmacie ADECHINA.....21 326 215
Pharmacie JEANNE D'ARC.....
Pharmacie FIDJROSSE.....21 301 973
Pharmacie MENONTIN.....21 381 202
Pharmacie DANTOKPA.....21 301 872
Pharmacie de L'HABITAT.....21 331 759
Pharmacie SEGBEYA.....
Pharmacie St MARTIN.....21 331 559
Pharmacie AL'BARIKA.....21 610 649
Pharmacie LA GRACE.....21 612 472
Pharmacie Ste ADÈLE.....

STATIONS RADIO EN FM

Radio Gbêtin FM 88.1 Mhz.....
Océan FM 88.6 Mhz.....21 338 419
Collines FM 89 Mhz.....22 540 741
Rfi FM 90.0 Mhz.....
Royal FM 90.9 Mhz.....22 501 751
La Voix de l'Islam FM 91.2 Mhz.....21 315 178
Carrefour FM 91.7 Mhz.....22 511 606
Atlantique FM 92.2 Mhz.....
Adja Ouèrè FM 92.6 Mhz.....21 250 556
Star FM 94.3 Mhz.....21 326 765
Trait d'Union FM 95.3 Mhz.....90 938 402
Planète FM 95.7 Mhz.....21 303 593
Alléluia FM 96.5 Mhz.....20 226 803
Alliance FM 97 Mhz.....21 371 380
Ortb FM 98.2 Mhz.....21 301 096/ 21 301 437
Afrique Espoir FM 99.1 Mhz.....20 213 455
CAPP FM 99.6 Mhz.....21 335 225
Ado FM 100.0 Mhz.....21 380 271
Radio Imm. Conception FM 101 Mhz.....21 368 094
Radio Maranatha FM 103.10 Mhz.....21 325 323
Tokpa FM 104.3 Mhz.....21 316 132
Couffo FM 104.7 Mhz.....90 913 499
Golfe FM 105.7 Mhz.....21 326 844
Urban FM 106.9 Mhz.....23 613 646
Wêkê FM 107 Mhz.....20 213 840
Radio-Univers FM 108.0 Mhz.....

INSTITUTIONS FINANCIÈRES AU BÉNIN

BCEAO.....21 312 466
Continental Bank.....21 312 695
Cercle Communautaire Mutuelle.....21 313 704
Ecobank.....21 314 023
BIBE.....21 313 618
BOA.....21 313 228
CPEC.....21 385 007
Financial Bank.....21 313 100
Société Générale de Banques au Bénin...21 318 300
PAPME.....21 311 075
Vita Microbank.....21 312 623
PADME.....21 302 092
Banque Sahélo-Sahélienne.....21 318 707
African Investment Bank.....21 315 353
Banque Régionale de Solidarité.....
Banque Altantique du Bénin.....21 311 018

COMPAGNIES DE VOYAGE

NTS.....21 314 948
Air France.....21 301 815
Ethiopian Airlines.....21 310 718
Cathey Pacific.....21 310 897
Air Burkina.....21 316 828
Bénin Golf Tours.....21 300 404
Kénya Airways.....21 316 332
Afriqiyah.....21 310 528
Confort Lines.....21 315 815
Air Ivoire.....21 318 614
Afrique Airlines.....21 309 295
Ataman Tours.....95 859 813
Royale Air Maroc.....21 308 604
Air Sénégal.....21 336 819
CBM Voyage.....21 310 842
Toumat Air Tchad.....21 318 410

AMBASSADES

Allemagne.....21 312 967
Belgique.....21 301 875
Brésil.....21 305 527
Chine.....21 301 292
Corée.....21 309 540
Cuba.....21 315 297
Danemark.....21 303 862
Délégation de la Com. de l'UE.....21 312 617
Egypte.....21 300 842
France.....21 300 824
Ghana.....21 300 508
Haïti.....21 309 764
Libye.....21 300 452
Niger Siège : Face Hôtel de la plage.....
Nigeria.....21 301 142
Ordre de Malte.....21 312 373
Pays-Bas.....21 300 439
RDC.....21 309 178
Rép. Bolivarienne du Vénézuéla.....95 421 5 04
Russie.....21 312 834
Saint Siège.....21 300 357
Unité d'Appui au Prog. de la Coop. Can..21 302 479
USA.....21 300 650



PRESSE ÉCRITE

Point Média.....95 94 80 14
La source de l'info.....95 21 88 70 / 21 00 4071
L'Autre Vision.....95 714 067 / 90 987 285
La Nouvelle Génération.....97 876 894 / 90 934 319
Adjinakou.....20 220 676 / 95 556 905
Djakpata.....21 324 373 / 90 945 306
Dunya-Info.....95 960 075 / 90 048 994
Fraternité.....21 384 770 / 90 903 076
La Cloche.....97 982 889 / 97 440 403
La Gazette du Palais.....90 937 854 / 93 465 777
La Nouvelle Tribune.....21 383 488 / 90 026 551
La Presse du Jour.....90 929 075 / 21 305 175
La Pyramide.....97 443 981 / 95 058 406
La Relève.....97 601 326
La Tribune de la Capitale.....20 225 569 / 90 948 703
L'Action.....20 227 243 / 95 960 520
L'Aurore.....95 785 643
L'Autre Quotidien.....21 310 199 / 21 310 194
Le Challenge.....95 950 983 / 97 446 021
Le Confrère de la Matinée.....90 909 420 / 95 010 248
Le Génie.....97 697 923 / 95 868 856
Le Gongonneur.....90 947 672 / 97 762 170
Le Matin.....21 311 080 / 95 953 163
Le Matinal.....21 314 920 / 90 010 274
Le Nokoué.....
Le Nouvel Essor.....23 610 050 / 90 928 825
Le Pays.....21 331 009 / 95 342 920
Le Point au Quotidien.....21 381 213 / 90 916 945
Le Progrès.....21 325 273 / 95 953 373
Le Renouveau.....93 078 510 / 95 059 798
Le Républicain.....21 338 304 / 95 407 088
Le Télégramme.....21 333 213 / 97 980 599
Le Tropical.....20 227 241
L'Elite.....95 794 939 / 90 922 500
Les Echos du Jour.....21 331 833 / 97 472 234
L'Evénement Précis.....97 085 389
Libération.....97 256 112
L'Indépendant.....
L'Informateur.....97 448 340
Mutations.....97 443 563
Notre Temps.....95 967 563
Nouvelles Mutations.....90 967 073 / 97 443 563
Panorama.....97 444 639 / 95 455 617

TÉLÉVISIONS

ORTB(215.25 Mhz)
Route de l'Aéroport
BP 366 Cotonou
Tél. (229) 21 300 628

LC2 (655.25 Mhz)
Akpakpa Sodjèatimè
05 BP 427 Cotonou
Tél. (229)21 324 208/21 337 258

GOLFE TELEVISION (607.25 Mhz)
Immeuble La Gazette du Golfe
C/902 Sikècodji 03 BP 1624
Tél. (229)21 324 208/21 324 209 Fax: 21 325 226

CANAL 3 (639.25 Mhz)
Face Station Mènontin
02 BP 371 Cotonou
Tél.: (229) 21 384 770

QUELQUES MARCHÉS

Atacoro: Djougou, Bassila, Cobly, Monta, Tanéka-Koko, Tchabi-kouma, Kouaba

Borgou: Dérassi, Sokka, Banikoara, Gamia, Goumori, Sekèrè

Zou-Collines: Glazoué, Ikèmon, Covè, Dôme, Houandougon, Dan, Djidji, Houndjro, Savalou, Sèto, Za-Hla, Oumbèga, Savè

Atlantique: Cococodji, Pahou, Cocotomey, Kpassè, Tori-Gare, Kpanroun, Hadjanaho, Sékou, Tofo, Sey, Zè Ahihomey

Littoral: Tokpa, Gbogbanou, Ganhi

Ouémé: Adjarra, Ikpinlè, Azowlissè, Kétou, Pobè, Yko, Hozin

Mono: Agoué, Comè, Klouékanmey, Tchito, Kpinnou, Akodéha

Lisez-nous sur "www.gaskiyani.info"

SOCIETE

Dadah Bokpè Houézrèhouèkè

« Début et fin de la liberté »

Dans cet enseignement, Dadah Bokpè Houézrèhouèkè invite à comprendre la liberté comme une lumière intérieure et non comme une apparence extérieure. Il distingue le désir de la volonté et rappelle que le libre arbitre est un don constant. Le mendiant peut être plus libre que le millionnaire lorsque son intérieur guide sa vie. La liberté commence là où la volonté s'arrête et où l'écoute du divin devient la mesure. Chaque homme est alors appelé à laisser briller son être intérieur.



« Le thème de la liberté demande une attention particulière, car le bas et le haut y sont liés. C'est comme une trappe. Quand on entre dans ce domaine, on doit servir la liberté selon le chemin choisi. La liberté est donnée à l'homme pour qu'il se développe et comprenne le haut et le bas. De l'écoute naît l'être. Du bas naît la lumière libre que l'homme doit créer pour retrouver son développement. Ce qui est donné à l'homme pour retrouver son propre soi est quelque chose en liberté sur Terre. En effet, le passé est ce qui est terminé. La liberté permet à l'homme de reconnaître l'Être supérieur, de comprendre le supérieur et d'éveiller l'inférieur pour lui. S'il peut révéler l'inférieur et l'utiliser pour lui, il peut trouver la liberté. La liberté est l'exploitation du libre arbitre. Si l'homme n'utilise pas son libre arbitre, il ne peut pas créer la liberté. La liberté n'est pas l'apparence extérieure que les gens connaissent. C'est quelque chose de supérieur, orienté vers ce qui est plus grand.

Pourquoi l'homme croit-il, quand il pense à la liberté, qu'on peut tout faire ce qu'on veut ? C'est l'illusion implantée par la nature du diable. Le diable est une entité de volonté et de désir. La volonté du divin est toujours une question de nécessité. La nécessité est ce que l'homme reçoit afin qu'il reconnaisse le plus haut et que la paix en découle dans le sable. La croissance en découle lorsque l'homme acquiert cette conscience et peut puiser dans l'écoute pour lui. Depuis l'être supérieur, le divin est donné. L'homme, dans son libre arbitre, a choisi la nature du roi Lucifer. Il n'a pas choisi l'écoute. Cela est né de la nécessité. De sa volonté naît l'être. Le haut et le bas doivent être reliés pour que l'angle droit soit rétabli. Dans la vie quotidienne, l'homme doit prendre conscience de l'endroit où ses désirs s'arrêtent et où commence sa volonté. L'homme confond la volonté avec les désirs. Les désirs viennent de l'ego. Ils ne correspondent pas à la nécessité divine. C'est un excès devant Dieu. La volonté vient du divin. Elle réside dans le noyau originel de la pensée et de l'intuition, afin que la nécessité soit reconnue. Que la paix soit, pour que le haut et le bas soient compris.

L'homme devrait examiner la réalisation de ses désirs. Le haut et le bas signifient des choses différentes et ont des objectifs différents. L'homme doit explorer le haut et le bas. La réponse à la question de savoir comment atteindre Dieu ne se décide pas dans le fait de soumettre sa volonté à tout. L'homme utilise sa volonté pour recevoir la vibration du Seigneur. Parfois, cela signifie ignorer l'essence des autres et écouter seulement la lumière intérieure. Le monde extérieur peut crier fort, mais l'être intérieur doit former la conscience supérieure.

De la nécessité naissent la vie et la liberté. La volonté libre est la clé de la liberté. La liberté n'est pas une nécessité, c'est un privilège que l'homme se gagne. Le libre arbitre correspond à la nécessité divine. C'est un don particulier confié par le Seigneur. Cette lumière est immuable. Le libre arbitre est toujours constant. La liberté est une autre lumière, car si l'homme choisit de renoncer à la lumière, il a aussi fait ce choix. Le libre arbitre ne peut être renoncé. Cependant, l'homme peut renoncer à la liberté selon le chemin choisi.

La liberté naît là où l'homme choisit le chemin de la liberté. Ce n'est pas la liberté extérieure que l'homme recherche souvent, mais la liberté intérieure. Un homme lié par des affaires extérieures ou des influences n'est jamais libre. Si sa volonté est déterminée par les autres, l'homme n'est pas libre. L'homme est véritablement libre si son propre moi intérieur peut décider de tout ce qu'il fait, pense et dit. Si un homme gagne des millions et ne reflète pas son moi intérieur dans ses paroles, ses actions et ses pensées, il n'est pas libre. Il est prisonnier de l'extérieur. Le mendiant, qui n'appartient à personne, qui ne laisse briller que son moi intérieur, est plus riche dans le sable, car il utilise la liberté pour lui et il est plus proche de Dieu. Ne regardez donc pas l'apparence extérieure, mes enfants de la vérité. L'essence de l'intérieur est la mesure de la liberté.

Où commence vraiment la liberté ?

La liberté intérieure est la mesure, là où commence le divin et où l'homme puise sa force. Tant que la liberté intérieure fait défaut, l'homme ne peut pas être libre et cela l'épuise. Il cherche toujours plus de lumière, plus de liberté, plus d'argent, plus de temps, plus de patience. Ce n'est jamais suffisant, car l'intérieur ne brille pas. Regardez ceux qui ont tout perdu. Ils disent souvent que c'est comme un poids qui tombe. Les biens extérieurs sont une charge. C'est l'intérieur qui libère.

Que la paix soit, afin que les hommes reconnaissent mieux la liberté dans sa nature. »

UNE REFLEXION DE DADAH BOKPE HOUEZREHOUEKE

SPORT

Formation des administratifs et officiels encadrants ivoiriens du jeu de balla au tambourin

Des experts béninois à Abidjan

Le partenariat entre le Comité de la Région Afrique du Sport Tambourin et les pays africains se porte bien. Après le Bénin et le Togo, la Côte d'Ivoire bénéficie à son tour de cette coopération. Le président du Comité de la Région Afrique du Sport Tambourin a envoyé une équipe de trois experts pour former les administratifs, les officiels et les encadrants ivoiriens. Cette initiative traduit la volonté du président Jean Louis Gnidokponou de mettre tous les pays au même niveau.

Terre fertile avec une jeunesse engagée, la Côte d'Ivoire mérite de former ses cadres à divers niveaux pour être compétitive sur le continent et à l'international. En effet, l'équipe d'experts béninois est composée du président de la fédération béninoise du jeu de balle au Tambourin, Thomas Tossou Dan, de son secrétaire général, Jean Mathieu Adinsi, et de Halil Sessou, Directeur administratif de la Fédération Béninoise du Jeu de Balle au Tambourin. Ces trois hommes partagent leur savoir avec les acteurs ivoiriens. La formation durera cinq jours. Elle sera à la fois théorique et pratique et sera sanctionnée par des certifications du Comité de la Région Afrique du Sport Tambourin. Les participants apprendront les règles du jeu, l'organisation des compétitions, l'arbitrage, la gestion des clubs et la préparation des équipes. Ils découvriront aussi les bonnes pratiques pour encadrer les jeunes et faire vivre la discipline au quotidien.

Pour le Secrétaire général de la Fédération Ivoirienne du Jeu de Balle au Tambourin, cette formation est la bienvenue. « La Côte d'Ivoire entend dominer sportivement le tambourin en Afrique et à l'international dans les cinq prochaines années. », a confié Bertrand Sosou. Pour atteindre cet objectif, il faut acquérir les connaissances et les formations nécessaires. Les responsables ivoiriens savent que la réussite passe par des cadres bien préparés, des officiels compétents et des encadrants disponibles.



La formation offre donc un cadre sérieux pour poser les bases de cette ambition.
Ce partenariat montre que le sport tambourin avance en Afrique. Les pays ne restent pas isolés. Ils échangent leurs expériences et renforcent leurs capacités. Le Bénin, qui a déjà bénéficié de cette dynamique, tend la main à la Côte d'Ivoire. Le Togo a aussi profité de cet élan. Cette coopération crée une famille sportive solidaire. Elle permet aux jeunes de rêver plus grand et de trouver des modèles proches d'eux. Elle donne aux fédérations les moyens de structurer leur travail et de préparer l'avenir.
La Côte d'Ivoire veut devenir une référence du tambourin. Le sport tambourin grandit. Il rassemble. Il forme. Il ouvre des portes. Ce partenariat prouve que l'Afrique peut bâtir ses propres champions et faire rayonner ses disciplines.

K. MAHOUTONDJI

Championnat national de Goalball 2026

Féroce d'Abomey et Dynamo de Parakou sur le toit du Bénin

(Les sélections nationales en ligne de mire)

Trois jours de compétition, des confrontations engagées et deux nouveaux champions au terme d'un rendez-vous national riche en enseignements. Parakou a ainsi refermé, dimanche 8 novembre 2026, les portes du Championnat national de Goalball sur deux nouveaux sacres. Au terme de la compétition, Féroce Handisport d'Abomey chez les dames et Dynamo Handisport de Parakou chez les hommes ont décroché les couronnes nationales, à l'issue de finales disputées et riches en intensité.

Organisée du 6 au 8 novembre par la Fédération béninoise du sport pour aveugles et malvoyants (FBSAMA), la compétition a réuni sept associations, engagées dans les tableaux masculin et féminin. Les demi-finales ont constitué un premier véritable test pour les prétendants aux titres. Chez les dames, Féroce Handisport d'Abomey a écarté Espoir Handisport de Djougou pour rejoindre l'ASPSB d'Adjohoun, tombeuse de Tout Puissant Handisport de Cotonou. Dans la catégorie masculine, Dynamo Handisport de Parakou a obtenu sa qualification aux dépens de l'ASAB de Cotonou. Tout Puissant Handisport de Cotonou a complété le dernier carré en prenant le dessus sur Espoir Handisport de Djougou.
Les finales ont ensuite livré leur verdict. Opposée à l'ASPSB d'Adjohoun, Féroce Handisport d'Abomey a décroché le titre féminin. Chez les hommes, Dynamo Handisport de Parakou a pris le meilleur sur Tout Puissant Handisport de Cotonou pour s'adjuger la couronne masculine. Une conclusion qui récompense deux formations ayant su répondre présentes dans les moments décisifs. Au-delà des sacres collectifs, le championnat a également mis en lumière des



individualités. N'TCHA Johanes a été désigné meilleur goalballeur, tandis que TOWINGNAN Yasmine a remporté la distinction de meilleure goalballeuse.
Pour le président de la FBSAMA, Loukmane Nassirou Akala, cette compétition revêt une importance qui dépasse la seule attribution des trophées. Elle répond à trois objectifs majeurs : la réalisation des activités inscrites au plan de travail annuel, l'évaluation du travail accompli par les associations à la base et le renforcement des équipes nationales masculine et féminine. Le responsable fédéral a félicité les formations victorieuses, tout en encourageant les autres à poursuivre leurs efforts et à maintenir le cap.
Par ailleurs, l'enjeu est désormais ailleurs. A ne croire le président, il s'agira de tirer le meilleur de ce championnat pour bâtir des sélections nationales compétitives. Les athlètes les plus performants seront retenus pour défendre les couleurs béninoises lors des prochaines échéances continentales.

K. MAHOUTONDJI

Lisez-nous sur "www.gaskiyani.info"

POLITIQUE

Guy Mitokpè officialise son adhésion au Bloc Républicain

Le Cheval Cabré gagne un leader

Dr Guy Dossou Mitokpè a fait une déclaration solennelle, mercredi 11 novembre 2026, à Cotonou, au Chant d'Oiseau. L'ancien député et figure bien connue de l'opposition béninoise a annoncé officiellement son appartenance au Bloc Républicain, parti de la mouvance présidentielle. Il n'était pas seul. Les Leaders, ses alliés politiques, ont fait le même choix. Ensemble, ils déposent leurs valises dans le parti du cheval cabré. Ce ralliement marque un tournant majeur dans le parcours de cet acteur politique.

Dr Guy Dossou Mitokpè n'est pas un inconnu. Son parcours politique parle pour lui. Sa capacité de mobilisation, son engagement et sa constance depuis une vingtaine d'années sont reconnus par tous. Il a été secrétaire général du parti Restaurer l'Espoir. Ensuite, il a occupé le poste de secrétaire national à la communication du parti d'opposition Les Démocrates. Connu pour ses prises de position acerbes contre le pouvoir en place et pour son franc-parler, il a milité longtemps sous la bannière des opposants. Le 22 mars 2026, il annonçait sa démission du parti Les Démocrates. Ce jour-là, il avait déclaré avec émotion : « C'est donc avec une émotion profonde, mais une détermination inébranlable, que je vous annonce ma démission du Parti Les Démocrates. Je pars sans amertume, mais avec la conviction que mon énergie doit désormais servir de nouveaux défis et desseins pour le bien de notre nation commune. » C'était la fin d'un cycle. Un autre s'ouvre aujourd'hui.

Son choix de rejoindre le Bloc Républicain est judicieux. Il s'inscrit dans la continuité de son parcours récent. Après sa démission des Démocrates en mars 2026, il avait apporté son soutien à la candidature de Romuald Wadagni à la présidence de la République. En juillet 2026, l'Assemblée nationale l'a désigné pour siéger au Conseil Economique et Social en tant que représentant du département de l'Atlantique. Cet ancien parlementaire, titulaire d'un Doctorat en géographie, renforce désormais la structure du parti du cheval cabré. Son arrivée, accompagnée de ses alliés, consolide les rangs de l'un des piliers de la coalition au pouvoir. Dans un contexte d'ajustements stratégiques au sein de la majorité présidentielle, ce renfort est un signal fort.



Et pour cause, le Bloc Républicain gagne ainsi un leader d'opinion et un réseau militant. Pour Dr Guy Dossou Mitokpè, ce choix ouvre une nouvelle page. Il met son énergie au service de nouveaux défis et desseins pour le bien de la nation commune, comme il l'avait annoncé en mars. Ce ralliement confirme la recomposition du paysage politique béninois. Il montre aussi que les convictions peuvent évoluer au service de l'intérêt général. Le Bloc Républicain, de son côté, se félicite de cette adhésion. Elle vient renforcer sa base et son assise dans le département de l'Atlantique et au-delà.

Pierre MATCHOUDO

SOCIETE

Symposium international sur les réfugiés à Cotonou

Les jalons d'une réflexion africaine sur l'intégration posés

Face à la multiplication des déplacements forcés sur le continent africain, la question de l'accueil et de l'intégration des réfugiés appelle des réponses qui dépassent le seul cadre de l'assistance humanitaire. C'est autour de cette préoccupation que s'est ouvert, mardi 10 novembre 2026, au Golden Tulip à Cotonou, le Symposium international sur les réfugiés. Durant deux jours, responsables institutionnels, chercheurs, experts et représentants de plusieurs pays africains se penchent sur le thème : « Quelles actions pour une intégration harmonieuse des réfugiés en Afrique ? ». Une rencontre qui entend faire dialoguer les expériences et déboucher sur des recommandations concrètes.

A l'origine de l'initiative, le projet de Cohésion sociale des régions du Nord du Golfe de Guinée (COSO), conduit au Bénin par Adamou Mama Sambo, également président du comité du symposium. Avec le soutien de ses partenaires, le projet a voulu ouvrir un espace de réflexion réunissant les quatre pays concernés par sa mise en œuvre : le Bénin, le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire. Des chercheurs et experts d'autres pays africains, notamment de la région sahélienne, prennent également part aux échanges. Dans son allocution inaugurale, Adamou Mama Sambo a mis en évidence les liens entre mobilité humaine, partage des ressources, sécurité et développement. Évoquant les réalités des territoires confrontés aux déplacements de populations, aux tensions sur les ressources naturelles et aux effets du changement climatique, il a plaidé pour des réponses qui prennent simultanément en compte les personnes accueillies et les communautés hôtes. Pour lui, l'intégration ne saurait être durable si les populations d'accueil sont laissées en marge des dispositifs d'accompagnement. Il a ainsi invité les participants à privilégier des solutions fondées sur la solidarité et la responsabilité collective.

Le ministre délégué auprès du président de la République, chargé de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Djibril Mama Cissé Moussa, a procédé à l'ouverture officielle des travaux. Dans son intervention, il a rappelé les engagements du Bénin au titre de la Convention de l'Organisation de l'unité africaine de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique. Ratifié par le Bénin en 1973, ce texte consacre notamment le caractère pacifique et humanitaire de l'asile. Le ministre a défendu une approche conciliant protection des réfugiés, sécurité des territoires et cohésion sociale. Il a particulièrement insisté sur l'autonomie économique des personnes déplacées, leur accès aux services sociaux de base et la prévention des tensions entre populations accueillies et communautés hôtes. Il a également assuré que les recommandations pertinentes issues du symposium feront l'objet d'une attention institutionnelle.



Des échanges pour des recommandations concrètes

Sur le plan scientifique, trois grands axes structurent les réflexions : les causes profondes des migrations forcées, notamment les conflits, les persécutions et les changements climatiques ; les droits des réfugiés et les réponses humanitaires ; enfin, les défis économiques et sociaux de leur intégration, particulièrement en matière d'éducation, de santé, de logement et d'emploi. Les professeurs Akindess, de Côte d'Ivoire, et Abou-Bakari Imorou figurent parmi les conférenciers annoncés. Soutenu notamment par la Banque mondiale, la coopération suisse, l'UNICEF, le système des Nations unies, la coopération allemande à travers la GIZ et la coopération belge à travers Enabel, le projet COSO entend inscrire cette réflexion dans une dynamique de coopération régionale. Au terme des travaux, l'enjeu sera de traduire les échanges en recommandations susceptibles d'inspirer les politiques publiques.

Patrice ADJAHO

Lisez-nous sur "www.gaskiyani.info"

SPORT

Circulaire pour assainir l'école

Clément Kouchadé dit stop aux frais imposés

Le Ministre des Enseignements secondaires, Adéyèmi Clément Kouchadé, a signé une circulaire ferme. Elle rappelle les interdictions qui entourent l'utilisation des manuels scolaires non autorisés, les achats imposés de supports pédagogiques, la vente de macarons et les souscriptions imposées aux apprenants.



Le Ministre constate que dans certains établissements publics et privés, des achats de manuels ou de cahiers d'activités sont imposés aux apprenants, notamment en éducation physique et sportive. Des bonifications de notes seraient accordées en échange de ces achats. Des collectes de fonds seraient organisées. Des macarons seraient vendus sous la contrainte. Des associations de parents d'élèves instaureraient des souscriptions par apprenant pour des travaux dirigés, parfois sans reçu ou par téléphonie mobile.

Face à ces dérives, Adéyèmi Clément Kouchadé hausse le ton. Il rappelle une série de textes antérieurs, dont la circulaire du 29 juin 2012, la décision du Conseil des ministres du 30 août 2017, la note circulaire du 24 septembre 2018, l'arrêté du 14 juillet 2023 en son article 59, la circulaire du 18 octobre 2023 et l'arrêté du 17 septembre 2024. Ces textes existent. Il faut les appliquer. Sur les manuels, la règle est claire. Seuls ceux qui figurent sur la liste officielle des manuels autorisés peuvent être recommandés et utilisés. Dans les établissements publics, seule la contribution scolaire fixée par l'arrêté interministériel du 30 juillet 2026 est exigée. Rien de plus.

Le Ministre des Enseignements secondaires énumère ensuite les interdictions formelles. « Il est interdit d'imposer l'achat de supports pédagogiques, autorisés ou non. Il est interdit de recommander, d'utiliser ou de commercialiser des manuels, cahiers d'activités et autres supports non autorisés. Il est interdit d'organiser des ventes ou des collectes de fonds auprès des apprenants, ou de servir d'intermédiaire commercial. Il est interdit de percevoir des souscriptions ou cotisations par apprenant, y compris par les associations de parents, ou des frais de travaux dirigés dans les établissements publics. Il est interdit de percevoir des frais de photocopies ou de collecter des fonds sans reçu ou par téléphonie mobile. Il est interdit d'exclure un apprenant d'un cours ou d'une évaluation, ou de lui attribuer une note, une bonification ou une pénalité selon qu'il possède ou achète un document, ou qu'il paie des macarons ou d'autres souscriptions. », peut-on lire. Il rappelle que les notes doivent refléter uniquement les acquis et les performances des apprenants, conformément aux programmes officiels. « J'attache un prix particulier au strict respect des présentes prescriptions », insiste Adévémi Clément Kouchadé.

Les chefs d'établissement ont des obligations précises. Il leur revient de mettre fin sans délai à toute injonction d'achat de manuels ou d'autres outils pédagogiques formulée par les enseignants. Ils veillent à faire respecter cette prohibition, afin que la participation aux séances comme la notation demeurent indépendantes de l'acquisition de ces documents. Toute vente de macarons est suspendue jusqu'à nouvel ordre. Les souscriptions adossées aux apprenants sont également interrompues, avec compte rendu aux directeurs départementaux de l'enseignement secondaire. Enfin, les documents non autorisés détenus aux fins de commercialisation ou de distribution doivent être déposés sans délai contre récépissé.

La circulaire protège aussi les lanceurs d'alerte. Tout apprenant, parent ou membre du personnel peut signaler une irrégularité, sous pli confidentiel, au directeur départemental. Les représailles, menaces, pressions et mesures discriminatoires sont interdites. La circulaire doit être rappelée à chaque animation pédagogique hebdomadaire. Les chefs d'établissement l'affichent, informent le personnel et les associations de parents, qui en font lecture en assemblée générale.

Les inspecteurs généraux, le directeur de l'enseignement secondaire général, les directeurs départementaux, les inspecteurs coordonnateurs, les conseillers pédagogiques, les chefs d'établissement et les animateurs sont chargés de l'application sans faille de ces mesures. L'objectif est de rendre l'école plus juste, plus sereine et plus respectueuse des familles. L'élève doit apprendre, pas acheter. Le mérite doit se construire par le travail, non par le paiement.

Patrice ADJAHO

Gaskiyani info

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité"
Autorisation N° 304-22/HAAC/PT/CLC/SG/SGA/DAJDC/SDC/SCS * 5ème année. Tél.: (00229) 67 123 636
E-mail: gaskiyaniinfo@yahoo.com

SIÈGE ET ADMINISTRATION

Agla Akplomey Dépôt légal N° 12376 du 20 Août 2020* Bibliothèque Nationale du Bénin * 3ème Trimestre * ISSN: 1840-9938
Site web: gaskiyani.info

Director Editorial
1-Pierre MATCHOUDO
2-Ouorou-Asso BABERI
Directeur de Publication
Damien TOLOMISSI
0197909685
Secrétaire
Merveille **METOLI**
67123636
Rédaction
-Patrice **ADJAHO**
-Robert **KEKELY**
-Bruno **AGASSOUNON**
-Arnaud **ACAKPO**
-Etienne **YEMADJE**
-Fidèle **AKODODJA**
Maquette & Graphisme
Hugue **AGONKAN** (01 40 36 30 30)
Illustrations
Jeannot HOUENOU
Correction
-Pierre MATCHOUDO
-Ouorou-Asso BABERI
Service Commercial
Responsable
Reine YETONGNON
01 67 123 636
Imprimerie
IMPRIMERIE DRACAENA
ZOGBO NON LOIN DU CEG
Tél: 01 96 878 435
1500 Exemplaires


KEMI
HOME ART
ART DE LA TABLE
edo@kemiha.fr
+33 6 95 70 70 18